



PV du Conseil Municipal du Lauzet-Ubaye du 14 Novembre 2024

Date de la convocation : 7 novembre 2024
Membres en fonction : 11
Membres présents : 6
Membres absents représentés : 2
Membres absents : 3
Sous la Présidence de Madame Agnès PIGNATEL, Maire.

*L'an deux mille vingt-quatre,
Le quatorze novembre à 20 heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune du Lauzet-Ubaye dûment convoqué, s'est réuni dans la
salle du Conseil de la Mairie, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Agnès
PIGNATEL, Maire.*

MEMBRES PRESENTS : Mme Agnès PIGNATEL, M. Manuel SICELLO, M. Gérard HERMELIN, Mme
Françoise BRUN, M. Jean-Michel RONDON, M. Richard FABRE, M. Fabrice ARDISSON.

MEMBRES ABSENTS REPRESENTES : Mme Michèle FINAUD-PICCA donne pouvoir à M. Manuel
SICELLO, Mme Martine DOU-CHABAS donne pouvoir à Mme Françoise BRUN.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : M. William CHABERT, M. Baptiste PARISIO

La séance est ouverte à 20h30.

M. Manuel SICELLO est désigné secrétaire de séance

L'ordre du jour suivant est abordé :

APPROBATION DU COMPTE RENDU ET PROCES-VERBAL DU PRECEDENT CONSEIL
COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DES DELEGATIONS QUI LUI ONT ETE
DONNEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

1. DECISION MODIFICATIVE N°4 BUDGET COMMUNAL
2. ADMISSION EN NON VALEUR – BUDGET EAU
3. ADMISSION EN NON VALEUR - BUDGET COMMUNE
4. VENTE ANCIENNE ECOLE DE CHAMPANASTAIS
5. DECISION SUR LA DELEGATION DE SERVICICE PUBLIC LA BUVETTE DU LAC
6. CONVENTION DE COURTE DUREE D'OCCUPATION D'UN LOCAL AU POLE SANTE
7. VALIDATION ET AUTORISATION DES TRAVAUX DE SECURISATION DE LA FALAISE
8. REAMENAGEMENT ENTREE DU VILLAGE
9. QUESTIONS DIVERSES

DECISIONS PRISES PAR MME LE MAIRE

Le Conseil Municipal,

Vu sa délibération n°2022-90 du 17 septembre 2022 portant délégation du pouvoir du conseil municipal à Madame le Maire ;

Sur proposition de Monsieur Manuel SICELLO, 1^{er} Adjoint,

Après délibéré,

- **PREND ACTE** des décisions prises par Mme le Maire visées ci-dessous :

1/ en matière de commande publique

N° Décision	Date	Objet	Montant	Tiers
2024/01		Achat d'un poêle à granulés	4454.98 € HT	Point feu

2/ en matière de domanialité

N° Décision	Date	Objet	Montant	Tiers
2024/02		Hébergement au gîte communal d'une administrée pendant 1 mois suite à un sinistre	Loyer 500.00 € Mensuel Charges 60.00 €	

1. DECISION MODIFICATIVE N°4 BUDGET COMMUNAL

Annule et remplace la dm n°1

Présentation de la DM n°4

RECETTES D'INVESTISSEMENT

<u>CHAPITRE</u>	<u>OPERATION</u>	<u>ARTICLE</u>	<u>OBJET</u>	<u>MONTANT</u>
10	OPFI	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	+ 0,46 €
16		165	Cautions	- 0,46 €
<u>TOTAL</u>				<u>0 €</u>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

<u>CHAPITRE</u>	<u>OPERATION</u>	<u>ARTICLE</u>	<u>OBJET</u>	<u>MONTANT</u>
002		002	Résultats de fonctionnement reporté	+ 0,88 €
70		70878	Remb par des tiers	- 0,88 €
<u>TOTAL</u>				<u>0 €</u>

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

<u>CHAPITRE</u>	<u>OPERATION</u>	<u>ARTICLE</u>	<u>OBJET</u>	<u>MONTANT</u>
012		64131	Rémunération	+15 000,00 €
012		6451	Cotisations à l'urssaf	+ 7 200,00 €
012		6454	Cotisations aux ASSEDIC	+ 300,00 €

65		65313	Cotisations de retraite	+ 450.00 €
65		65736222	Subv régie	-22 950,00 €
<u>TOTAL</u>				<u>0 €</u>

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

<u>CHAPITRE</u>	<u>OPERATION</u>	<u>ARTICLE</u>	<u>OBJET</u>	<u>MONTANT</u>
23	164	2313	Réhabilitation appartements communaux	+4 000,00 €
23	176	2313	Travaux création pôle médical	+4 000,00 €
23	178	2312	Agencements et aménagements	+5 000.00 €
23	175	2315	Voirie communale tronçon la voie	- 13 000.00 €
<u>TOTAL</u>				<u>0 €</u>

VOTE :

pour : 9

contre : 0

abstention : 0

Adopté à l'unanimité

2. ADMISSION EN NON VALEUR BUDGET SEA

2009

Vigne Régis - T-3 R-I A-221 106,57 €

2015

Udaf PC Dou Guy - T-9 R-1 A-76 100,22 €

2019

Amiot Pascal et Corine - T-11 R-1 A-4 136,84 €

2020

Labro Hélène - T-2 R-1 A-138 136,84 €

2021

Bellyfamy - T-3 R-1 A-15 77,56 €

Vallée Ghislain - T-3 R-1 A-236 149,50 €

2022

Hedrache Mauricette - T-8 R-1 A-119 149,50 €

2023

Simeoni Didier T-260-R-8-A-224 149,50 €

TOTAL : **1006,53 €**

VOTE :

pour : 8

contre : 0

abstention : 1 (Mme Martine DOU-CHABAS)

Adopté à la majorité

3. ADMISSION EN NON VALEUR BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

Loyer 2020 Wonhocki Jessica	Loyer de juin 2020 à décembre 2020	780,06 €
Loyer 2021 Wonhocki Jessica	Loyer de janvier 2021 à novembre 2021	4 468,40 €
Loyer 2022 Bocahu Sébastien	Loyer août 2022 (reliquat)	10,12 €
Loyer 2022 Hédrache Mauricette	Loyer novembre 2022	217,32 €
Loyer 2023 Monnier Laura	Loyer juillet 2023 à août 2023	679,40 €
Charges 2019-2020 Wonhocki Jessica	Réglul charges 2019 à 2020	1 845,34 €
OM 2018 Olle Jean-Baptiste	Ordure ménagère 2018	0,01 €
OM 2019 Clément Marie-Pierre	Ordure ménagère 2019	36,56 €
OM 2022 et 2023 Monnier Laura	Ordure ménagère 2022 et 2023	91,47 €
Ubaye Serre Ponçon	Remboursement transport 2018-2019	150,00 €
SCP Boîte Raphael	Ordre de reversement	87,80 €
SATA CARBURANT	Ordre de reversement	0,60 €
	TOTAL :	8 367,08 €

Le montant des créances irrécouvrables de 2009 à 2023 sur le budget principal de la Commune s'élève à **8 367,08 €**

VOTE :

pour : 8

contre : 0

abstention : 1 (Mme Martine DOU-CHABAS)

Adopté à la majorité

4. VENTE ANCIENNE ECOLE CHAMPANASTAIS

- **Offre unique** de M. et Mme Thomas pour un montant de 63 000 euros.
- **Décision** : Mise en vente à ce montant.

VOTE :

pour : 9

contre : 0

abstention : 0

Adopté à l'unanimité

5. DSP SOCIETE LA BUVETTE DU LAC

- **Manquements constatés** : Non-respect des jours et horaires d'ouverture.
- **Décision** : Résiliation de plein droit de la Convention DSP pour manquement aux obligations, un courrier en recommandé va lui être adressé.

VOTE :

pour : 8

contre : 0
abstention : 1 (Mme Martine DOU-CHABAS)
Adopté à la majorité

6. CONVENTION DE COURTE DUREE D'OCCUPATION D'UN LOCAL AU POLE SANTE

Occupation d'un Local au fond à droite d'une surface de 8 m2 occupé par le docteur Gabrielle Bertrand pour des examens longs, urgences, etc.

- **Durée:** 12 mois, reconductible ou peut être mis à disposition à une tierce personne qui souhaiterait s'installer.
- **Tarif :** fixé dans la délibération n°2024-54

VOTE :

pour : 9
contre : 0
abstention : 0
Adopté à l'unanimité

7. VALIDATION ET AUTORISATION DES TRAVAUX DE SECURISATION DE LA FALAISE

L'étude qui a été réalisée afin de recenser les instabilités rocheuses potentielles et, en présence, de définir les principes des solutions de protection sur la zone a estimé les travaux à 207 000.00 € HT :

Suite à la consultation déclarée infructueuse par la commission d'appel du 31 juillet 2024, la commune a lancé une consultation de gré à gré ;

La commission travaux du 12/11/2024 a analysé les 2 offres reçues :

La société EPC pour un montant de travaux de 197 167.00 € HT

La société SP (stabilisation protection) pour un montant de travaux de 208 243.00 € HT.

Le conseil municipal décide de choisir la société EPC avec un montant de travaux de 197 167.00 € HT.

Madame le Maire rappelle le financement 80% de subvention par les fonds Barnier et Fonds verts.

VOTE :

pour : 8
contre : 0
abstention : 1 (Mme Martine DOU-CHABAS)
Adopté à la majorité

8. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT 04 POUR LE REAMENAGEMENT DE L'ENTREE DU VILLAGE EST DU LAUZET-UBAYE

Mme le Maire rappelle la nécessité de sécuriser l'entrée est du village pour les usagers, notamment les piétons, cyclistes et automobilistes, les dysfonctionnements actuels, tels que l'absence de matérialisation des places de stationnement et l'éclairage public défectueux ;

L'objectif du projet est :

- de créer une zone identifiable, accessible et sécurisée, comprenant un trottoir sécurisé et le déplacement des luminaires du côté piéton de la chaussée ;
- L'importance de renforcer le mur de soutènement et de réorganiser les places de stationnement pour améliorer la circulation et la sécurité des usagers.

Le conseil municipal décide de solliciter le Département 04 dans l'axe 1 du Contrat Départemental de Solidarité Territoriale du Conseil départemental 04

« Amélioration de la qualité de vie et des services aux populations » à hauteur de 30% du montant des travaux d'aménagement de l'entrée est du village soit 17 700 € sur 59 000 €.

VOTE :

pour : 8

contre : 0

abstention : 1 (Mme Martine DOU-CHABAS)

Adopté à la majorité

Questions diverses :

- **Point d'information Communauté de Communes :**

- Mobilité : Deux projets distincts en cours.
- Totems d'entrée de vallée : Matérialisation du territoire avec 9 portes d'entrée.
- Déchets : Installation de composteurs communs.
- Navettes : Nouvelle délégation de service.
- Maison des services et solidarité : Réhabilitation de l'ancien local des pompiers.
- Cabinet vétérinaire : ouverture en janvier.

Madame le Maire informe que :

1. l'Office National des Forêts (ONF) a présenté les parcelles et les objectifs pour le futur plan d'aménagement forestier sur 20 ans en cours d'écriture qui sera présenté aux conseillers municipaux.
2. des multiples interventions réalisées au lac pour déboucher la surverse, impliquant le 1er adjoint et des plongeurs. La dernière intervention, vendredi dernier, a permis de faire le point sur l'état du regard intermédiaire, confirmant l'absence de bouchage en aval. Il est prévu de contacter une entreprise d'hydrocurage.
3. les travaux de réfection de la conduite d'eau de Champanastais ont été finalisés, et la mise en eau a été effectuée. Des remerciements à la famille Crémieux ont été adressés.
4. l'inauguration du pôle santé s'est déroulée avec succès, accueillant plus de 100 personnes. Le médecin du pôle ouvrira le 18 novembre, avec la prise de rendez-vous possible par téléphone et Doctolib, et le kinésithérapeute s'installera en janvier.
5. la région SUD a accordé une aide de 197 977.50 € pour le projet de gendarmerie, permettant ainsi de boucler le financement et de programmer les travaux pour 2025. L'architecte doit déposer le permis de construire.

6. les services de la région SUD, accompagnés par Franck Duclos (Village d'Avenir 04) et Marine Clément (Directrice de pôle attractivité CCVUSP), ont organisé une réunion sur site à la Maison Barneaud. Une possibilité de financement pour l'étude de réhabilitation a été évoquée, et une commission sera prévue pour recueillir les propositions municipales.
7. les travaux de l'appartement situé au 8, place de la mairie, sont en cours, avec une livraison prévue pour le premier trimestre 2025. Ce T3 sera destiné à accueillir une famille.
8. les réparations suite aux intempéries débuteront prochainement, notamment au niveau de Pruneyret, du passage à gué de Costeplane, et de Chamcomptier.
Financement : 24 200 euros financés à 50% par l'État et 50% par les régions.
9. Madame le Maire informe de l'arrivée d'un nouvel agent, **Loïc Ravaute**, au service technique de la commune.
10. Gestion du bois d'affouage – rappel du règlement d'attribution
 - Inscriptions : Les citoyens doivent s'inscrire en mairie pour obtenir du bois.
 - Marquage : Le garde forestier marque les bois en fonction des demandes.
 - Gérard Hermelin rappelle qu'il faut un tirage au sort des lots.
11. Réunions de quartiers et de hameaux :
Suite à la réunion de Champanastaïs, d'autres réunions seront programmées.

Fin de la séance : 21 h45

